

Gérer son personnel en production agricole et CUMA

Durée : 7 heures

Programme de formation

Public visé

Exploitants agricoles, éleveurs, maraîchers, présidents et administrateurs de CUMA.

Pré-requis

Etre employeur ou futur employeur

Objectifs de la formation

Maîtriser ses obligations d'employeur sous le régime agricole (MSA) et sécuriser l'application de la CCN Production Agricole / CUMA:

- Sécuriser la rédaction des contrats et l'embauche
- Maîtriser le temps de travail et la paie spécifique au secteur
- Garantir la conformité en santé et sécurité au travail
- Piloter l'intégration et la fin de contrat en toute légalité

Description / Contenu

Module 1 : L'embauche et la structuration contractuelle

- **Les fondamentaux de l'embauche** : la DPAE (Déclaration Préalable À l'Embauche), le contrat de travail écrit (obligatoire), le choix du contrat (CDI, CDD, Intérim).
- **Les spécificités du secteur** :

La période d'essai et son renouvellement selon la convention collective

- Le **CDD saisonnier** : définition, critères de recours, règles de reconduction d'une année sur l'autre, et l'exonération spécifique de la prime de précarité.
- Le cas particulier du **Groupement d'Employeurs** et de la **mise à disposition** de personnel via une CUMA : qui détient le pouvoir disciplinaire ? Comment répartir les responsabilités ?
- La classification conventionnelle nationale : utiliser les critères classants pour positionner correctement le salarié sur la grille des salaires minimaux.

Module 2 : La vie du contrat

- **L'organisation du temps de travail (Spécificités Agricoles)** :
 - La durée maximale du travail en période de pointe (les dérogations pour les récoltes, les vendanges ou l'ensilage).
 - Le forfait heures



- Le temps partiel variable
- Le contrat intermittent
- Le repos hebdomadaire : la règle du repos dominical et les dérogations indispensables en élevage.
- **Les éléments de rémunération :**
 - Le décompte des heures supplémentaires, les majorations et le repos compensateur.
 - Les **avantages en nature** (logement, nourriture, mise à disposition d'un véhicule) : comment les évaluer et les déclarer correctement sur le bulletin de paie MSA.

Module 3 : Santé, Sécurité et Obligations Légales

- **La prévention et le Document Unique :**
 - Le DUERP en agriculture : intégrer les risques spécifiques (machinisme, chutes de hauteur dans les silos, risques biologiques/zoonoses).
 - La visite médicale d'embauche et le suivi (Suivi Individuel Renforcé pour les postes à risque).
- **Les obligations de terrain (Spécificités CUMA et Exploitations) :**
 - La vérification périodique obligatoire du matériel (tracteurs, télescopiques) : responsabilité du président de CUMA ou de l'exploitant ?
 - L'obligation de délivrer des **autorisations de conduite** pour les engins dangereux après vérification des compétences.
 - La formation à la sécurité et la fourniture obligatoire et gratuite des EPI (Équipements de Protection Individuelle).

Module 4 : Manager au quotidien et fin de contrat

- **Le management de proximité :**

Suivi de l'intégration du salarié

- Fixer des règles claires (notes de service sur l'entretien et l'utilisation du matériel).
- Gestion des entretiens individuels obligatoires
- **Le pouvoir disciplinaire et fin de contrat :**
 - Les procédures disciplinaires (avertissement, mise à pied disciplinaire...)
 - Les cas de ruptures de contrat de travail : rupture conventionnelle, procédures de licenciement (convocation, entretien, notification), les délais légaux à respecter.

Bilan de la journée

Modalités pédagogiques

Formation présentielle alternant apports structurés, échanges avec le formateur et analyse de situations professionnelles issues du milieu agricole et des CUMA.

La pédagogie s'appuie sur une approche concrète et opérationnelle, favorisant l'appropriation des règles essentielles par des exemples adaptés aux réalités de terrain, des cas pratiques et des temps de questionnement guidés.

Les formateurs accompagnent les participants dans la compréhension des points de vigilance réglementaires et dans la mise en perspective de leurs pratiques professionnelles, afin de renforcer l'autonomie et la maîtrise des situations rencontrées.

Moyens et supports pédagogiques

Apport théorique structuré et partage de repères opérationnels adaptés aux situations courantes de gestion du personnel en milieu agricole et en CUMA.

Études de cas concrets, analyses de documents professionnels et mises en situation permettant d'illustrer les pratiques attendues.

Échanges guidés avec le formateur, temps de questions-réponses et co-construction de bonnes pratiques à partir des expériences des participants.

Modalités d'évaluation et de suivi

Tout au long de la journée, les acquis sont vérifiés par des questions orales, des échanges dirigés et des exercices d'application permettant de s'assurer de la compréhension des notions abordées.

Des mises en situation et des analyses de cas pratiques issues de situations professionnelles courantes servent à évaluer la capacité des participants à identifier les bonnes pratiques et à mobiliser les règles adaptées à leur contexte.

En fin de formation, un temps de validation permet d'apprécier l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Modalités d'accessibilité

Votre accueil et votre confort nous tiennent à coeur!

Notre référent handicap, Mikaël Trideau, est là pour vous écouter, vous accompagner et trouver avec vous les solutions adaptées à vos besoins. Contactez-le si besoin au 02 43 49 84 52, il vous répondra avec bienveillance.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous prendrons le temps d'échanger avec vous pour imaginer ensemble les adaptations les plus appropriées : supports pédagogiques sur-mesure, matériel adapté, accompagnement humain, recours à notre réseau de partenaires...

N'hésitez pas à nous en parler dès votre inscription.

Nous trouverons des solutions, avec vous et pour vous!

Profil du / des Formateurs

Tous nos formateurs sont des experts dans le domaine.

Responsable de stage

Nathalie MILSENT